

14 Janvier 2019

Communiqué de Presse

Grand Débat national : Les Maires ruraux facilitateurs

De nombreuses Mairies ont accueilli ces dernières semaines leurs habitants, une centaine de communes dans notre département ont mis en place des cahiers de doléances et de propositions, répondant ainsi à l'action animée au plan national par l'Association des Maires ruraux de France (AMRF) et l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Une délégation de l'AMRF a remis ce lundi 14 janvier au Président de la République l'intégralité du contenu des cahiers de doléances.

Cette remise marque la clôture de cette phase même si des communes ont récemment rejoint cette action inédite permettant de répondre au besoin d'expression des habitants du monde rural.

Cette expression témoigne de l'exigence de la population rurale à être entendue par les pouvoirs nationaux, afin que des décisions majeures soient prises pour répondre à l'urgence d'un rééquilibrage dans l'aménagement du territoire.

Les Maires ruraux tiennent l'engagement de transmettre l'intégralité des doléances et propositions afin qu'elles soient toutes connues de l'exécutif et du législateur, sans tri, ni hiérarchisation. En Saône-et-Loire, les dernières contributions reçues en ce moment par notre association seront transmises au Préfet et au siège national de l'A.M.R.F. le 21 Janvier.

Les Maires ont donc assuré ce rôle de passeurs et l'assument jusqu'au bout.

Désormais, et avec l'arrivée du Grand Débat national, c'est au Président de la République et au gouvernement de ne pas manquer l'occasion historique de redonner de la crédibilité à l'action publique et politique.

Le débat doit impérativement se dérouler dans un climat serein.

Les Maires faciliteront la poursuite de la prise de parole des citoyens dans un nouveau cadre, en permettant le déroulement de débats notamment par la mise à disposition de salles, sans être généralement les animateurs d'une démarche gouvernementale.

JF Farenc et le Bureau de l'U.M.C.R. 71